

**Mireille**  
**07.86.28.48.74**  
**m.dubrac@sabimmo.fr**

**LISTE DES PAPIERS A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE**  
**DE VENTE**

(Pour les vendeurs)

- Livret de Famille ou en cas de divorce ou séparation : justificatif (copie de l'ordonnance de non conciliation ou attestation de police justifiant de la séparation, justificatif judiciaire attestant de la séparation de corps, copie du jugement de divorce).
- Attestation de propriété donnant l'origine de propriété,
- Titre de propriété, plan du lot, plan masse, Pièce d'identité,
- Engagement de location en cours (si le bien est loué) et derniers avis d'échéance et quittance
- Copie du contrat d'entretien des équipements individuels (chaudières ...)
- Dernière copie EDF, GDF, EAU,
- 3 derniers procès verbaux d'assemblée générale ordinaire et 3 derniers relevés généraux et/ou budget
- Carnet d'entretien (informations assurance immeuble)
- Taxes Foncières
- Les 3 derniers relevés de charges

**Les Diagnostics amiante, plomb, Etat des risques naturel, à fournir dans les 10 jours.**

**Le Diagnostic Performance Energétique ainsi que la loi carrez est à fournir avant signature de Mandat de Vente.**

Vous devez présenter les originaux à l'agence qui fera les photocopies.  
Nos honoraires sont forfaitaires.

**LE DOSSIER DES CANDIDATS VENDEURS DOIT ETRE COMPLET POUR TOUTE SIGNATURE DU MANDAT DE VENTE.**

**Le Service Commercial**